



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pénurie de kits de séquençage du génome du virus SARSCoV2

Question écrite n° 37093

Texte de la question

Mme Emmanuelle Anthoine attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la pénurie de kits de séquençage du génome du virus SARSCoV2. Les centres nationaux de référence chargés de ce séquençage sont effectivement confrontés à des problèmes d'approvisionnement en matériel et en réactifs chimiques. La surconsommation de produits de laboratoire en lien avec la crise sanitaire génère actuellement une tension d'approvisionnement mondiale sur certains produits, en particulier ceux utilisés pour les techniques de biologie moléculaire. Le séquençage est pourtant vital en cela qu'il permet de suivre la circulation des variants du virus. Les professionnels alertent ainsi depuis des mois sur la nécessité de passer des commandes pour éviter toute pénurie. La situation est telle que les besoins pour le suivi de l'épidémie risquent d'entrer en concurrence avec les besoins de séquençage pour les soins oncologiques. Le choix de séquencer les tests covid positifs s'impose désormais aux professionnels de santé qui doivent faire des choix sur les tests moléculaires réalisés pour les patients atteints de cancer. Ils sont contraints de travailler à la mise en œuvre de solutions alternatives qu'ils évaluent, avec des produits de substitution compatibles en termes de performance et de sécurité d'utilisation avec l'usage prévu. Le traitement de certains examens indispensables à la prise en charge immédiate des patients, notamment dans le contexte prénatal et en cancérologie, doit être différé selon les priorisations effectuées par les chefs de service. D'autres examens seront traités avec un délai allongé par rapport à la situation habituelle. Il semblerait au regard de certaines statistiques que la France soit en retard par rapport aux autres pays dans sa stratégie de séquençage. Ainsi, au 1er février 2021, le Royaume-Uni avait partagé 195 000 séquences sur la base de données Gisaïd, le Danemark plus de 34 000 contre seulement 4 300 pour la France qui se retrouvait également derrière l'Allemagne, l'Espagne et les Pays Bas notamment. En Islande, 100 % des cas de covid-19 font l'objet d'un séquençage. Si la France bénéficiait de pleines capacités de séquençage du virus, elle pourrait suivre au plus près la circulation des variants, notamment en Moselle, pour éviter que la situation sanitaire ne soit hors de contrôle. Pour être en mesure de venir à bout de cette crise, il est effectivement impératif de pouvoir séquencer le virus. Les variants qui présentent des changements au niveau du 484^e acide aminé de la protéine spike semblent résister aux anticorps. Autrement dit, l'efficacité des vaccins et l'immunité des personnes déjà contaminées pourraient être remises en cause. Les perspectives de sortie de crise s'en trouveraient repoussées. Au regard de l'ensemble de ces éléments, elle lui demande quels moyens le Gouvernement entend déployer pour atteindre de pleines capacités de séquençage afin de répondre à l'ensemble des besoins médicaux et de suivi épidémique en France.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Anthoine](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37093

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 mars 2021](#), page 1985

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)